



## éditorial

### 2002-2012... et après ?

Le 1<sup>er</sup> janvier 2002 naissait sur un espace géographique correspondant au canton de Savenay la Communauté de communes Loire et Sillon, nouvelle intercommunalité de projets créée en application de la loi de février 1992.

Il s'agissait alors d'imaginer, de mettre en place et de gérer, en lien avec les communes, des services et des équipements présentant un intérêt pour l'ensemble des habitants et des acteurs de ce territoire.

Tout en reprenant les activités des syndicats intercommunaux préexistants (développement économique et emploi, transports scolaires, déchèteries) domaines auxquels avaient été adjoints la collecte et le traitement des déchets, la Communauté de Communes lançait une réflexion sur l'extension de ses attributions.

Cette démarche a permis, en y consacrant le temps nécessaire à la concertation avec les 8 communes, de concrétiser nombre de projets. La mise en service de la piscine couverte intercommunale, en ce début 2012, en constitue l'exemple le plus marquant. Il nous faut à présent, tout en poursuivant ce travail sur l'extension des compétences de la C.C.L.S., engager une nouvelle réflexion portant cette fois sur la pertinence de l'actuel périmètre de notre intercommunalité.

Les capacités financières, l'aire géographique et le poids démographique de Loire et Sillon sont-ils à la hauteur des futurs enjeux de notre territoire ? Ne convient-il pas de rechercher un périmètre d'action plus large, en intégrant une autre intercommunalité ou en révisant le découpage intercommunal ? Ou bien faut-il reprendre à notre compte et à l'échelle de Loire et Sillon, la théorie de Nadine Cattant, directrice de recherche au C.N.R.S. qui, intervenant lors de la récente Conférence Métropolitaine Nantes-Saint-Nazaire, mettait en avant que "la dynamique d'un territoire n'est pas due à son poids mais à ses liens", et donc travailler dans ce sens ?

L'année 2012 permettra aux élus locaux que nous sommes de poursuivre ces réflexions, avec la ferme volonté de renforcer l'attractivité de Loire et Sillon et d'en préparer l'avenir.

Que pour vous, administrés et partenaires, cette nouvelle année soit une année de bonheur et de réussite, au sein d'un territoire qui réponde à vos attentes.

Excellente année 2012 à toutes et à tous.



Alain CHAUVEAU  
Président  
de la Communauté  
de communes  
Loire et Sillon

## ))) Sport

Lénaïck Leclair  
Vice-Présidente



## 2012

# Bienvenue à la piscine intercommunale du Lac

Avec un peu de retard par rapport aux prévisions de départ, l'opération de construction de la piscine couverte intercommunale sur le site du lac de la Vallée Mabile à Savenay s'est achevée avec l'ouverture de ses portes le 9 janvier.

Tout un chacun pourra enfin goûter au plaisir de la nage et des jeux d'eau. En effet, la piscine a été conçue prioritairement à l'orientation des résidents de Loire et Sillon pour l'apprentissage, la pratique de la natation et des loisirs aquatiques en famille, de manière individuelle ou en groupe.

L'accès à l'espace aquatique se fait par carte à puce et une tarification est appliquée avec différentes formules qui donnent accès à un bassin sportif, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire ; d'une surface totale de plus de 500 m<sup>2</sup>.

La piscine est avant tout dédiée à l'accueil des établissements scolaires du territoire afin de permettre à un maximum d'enfants et d'adolescents d'acquérir les compétences fondamentales.

Hormis les scolaires, des horaires ont été aménagés pour tenir compte des besoins et des pratiques. Ainsi, des créneaux sont proposés en période scolaire durant le temps du "midi-deux" et en nocturne. Ils sont étendus durant les vacances scolaires.

L'ensemble des missions de service public (accueil, encadrement et surveillance des activités, entretien des différents espaces) est assuré au quotidien par une équipe d'une dou-



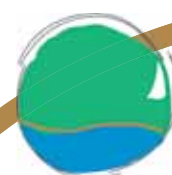
zaine d'agents recrutés à cet effet par la Communauté de Communes.

Une école de natation propose des cours de familiarisation, d'apprentissage et de perfectionnement pour enfants et adultes. Des séances d'aquagym feront quant à elles le bonheur aficionados.

Des animations et découvertes sportives seront développées progressivement dans les mois à venir. La rubrique événementielle du site internet lié à la piscine s'en fera l'écho.

Une fiche pratique annexée à ce journal et le site internet : [www.piscinedulac.fr](http://www.piscinedulac.fr) fourniront tous renseignements utiles.

Ce nouvel équipement qui s'inscrit dans la politique d'animation et de vie sociale de la Communauté de communes Loire et Sillon attend votre visite.



Communauté  
de communes  
Loire & Sillon



## Perspectives et Stratégie

# Loire et Sillon territoire de projets

Situé au cœur de la Métropole Nantes-Saint-Nazaire, au carrefour de voies de communication routières et ferroviaires de 1<sup>er</sup> rang qui le relie notamment à la Métropole Nantaise, à la Presqu'île Guérandaise, au Port Autonome, à l'Agglomération Nazairienne et au futur aéroport international du Grand Ouest, reconnu pôle structurant du département, Loire et Sillon dispose d'atouts indéniables qui en font un partenaire incontournable en ce qui concerne les différents projets d'aménagement du territoire départemental.

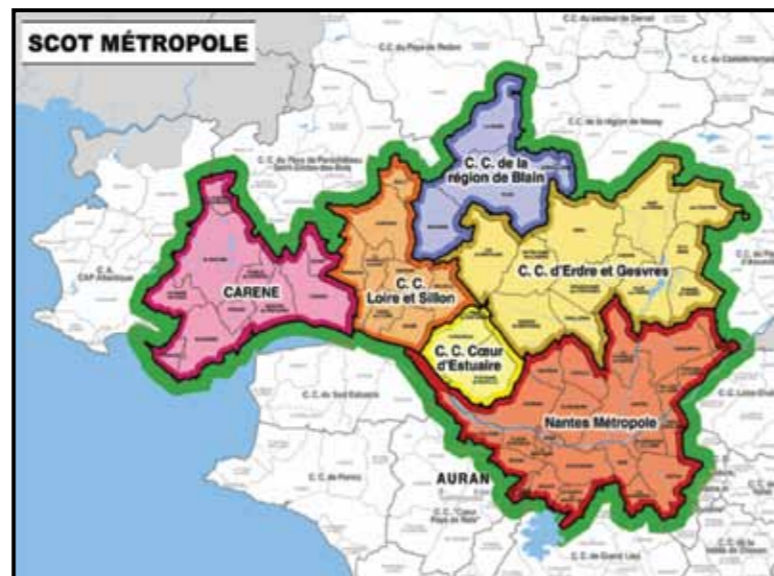
Un rapide point d'étape sur quelques démarches qui intègrent Loire et Sillon.

### Le Schéma Départemental de la Coopération intercommunale

Élaboré par le Préfet en application de la loi de décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales, il a pour objectifs d'achever l'organisation du territoire départemental en intercommunalités à fiscalité propre, notamment en réduisant le nombre de syndicats intercommunaux et en rationalisant les structures intervenant dans les domaines relevant de l'aménagement de l'espace, de la protection de l'environnement et du respect des principes du développement durable (déchets, eau potable, assainissement, hydraulique, énergie).

Il encourage également les rapprochements, mutualisations et solidarités entre territoires.

Les 8 conseils municipaux et le conseil communautaire de Loire et Sillon ont été invités à exprimer leurs souhaits et propositions. La presse départementale s'est également fait l'écho de "points de vue" émis par divers élus locaux, des "points de vue" qui pour l'instant n'ont pas fait l'objet de décisions !



Les actions entreprises porteront sur :

- le développement économique,
- le développement de services et d'infrastructures de transport,
- l'accompagnement opérationnel de certains projets urbains,
- la protection de l'environnement.

Chacune des 6 intercommunalités a été invitée à se prononcer sur ce projet de transformation.

### La réflexion concernant l'émergence d'un pôle ouest de la métropole Nantes Saint-Nazaire

Initiée par le Président de l'Agglomération nazairienne, cette démarche tend à "établir un dialogue" entre 6 intercommunalités de l'Ouest du département : Communautés d'agglomérations de la CARENE et de CAP ATLANTIQUE, ainsi que les Communautés de communes de Loire et Sillon, de Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, de Sud Estuaire et de Pornic, représentant un total de 300 000 habitants.

Le projet prévoit de les rassembler et de les fédérer autour de leurs problématiques et de leurs centres d'intérêt partagés : aéroport, port, réserve naturelle de l'Estuaire, franchissement de la Loire, étalement urbain... mais aussi de leurs enjeux communs : accessibilité multimodale, préservation de l'agriculture, maîtrise foncière, positionnement maritime, retombées économiques, emploi...

"Un projet à établir puis à mettre en forme" telle est la feuille de route proposée par Joël Batteux aux élus des 6 intercommunalités, à l'issue de leur rencontre du 3 octobre dernier.

## Déchets

# Un nouveau mode de collecte de nos déchets et de financement du service

2012, une année de transition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères vers la redevance incitative.

C'est aujourd'hui la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) qui permet de financer le service de collecte et de traitement de nos ordures ménagères et le fonctionnement de nos deux déchèteries.

Le montant de cette taxe dépend de la valeur locative de l'habitation et est complètement indépendant de la quantité d'ordures ménagères présentée à l'enlèvement.

Le Conseil Communautaire a décidé de modifier le système de collecte et de financement actuellement en vigueur : **la collecte sera réalisée en bacs individuels ou en sacs prépayés à partir de juillet 2012. À partir de janvier 2013, la taxe actuelle sera remplacée par une redevance, dont le montant dépendra du service rendu.**

Cette redevance comprendra une **partie fixe, ou abonnement, destinée à financer les charges fixes du service comme les tournées des camions par exemple, et une part variable, dont le montant dépendra du nombre de présentations du bac à l'enlèvement, et qui assurera le financement du traitement de la quantité présentée.**

Ce changement devrait permettre de **réduire les quantités d'ordures ménagères résiduelles, en encourageant le tri et le compostage individuel de nos déchets organiques. Il permettra également une répartition plus équitable des coûts entre les différents foyers, avec la prise en compte des efforts de tri et de réduction des déchets.**

Cette mesure incitative, conforme à la loi de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, s'inscrit dans le prolongement de la politique d'incitation à la collecte et au tri sélectif menée par la Communauté de Communes depuis 2002.



### Qu'est ce qui va changer ?

#### → POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

À partir de juillet 2012 les sacs bleus transparents devront être déposés dans les bacs individuels mis à votre disposition. Ces bacs seront équipés de puces électroniques d'identification permettant d'enregistrer chaque vidage de votre bac dans le camion-benne.

De plus, pour vous éviter de présenter un bac non plein ou pour éliminer des déchets rapidement (comme les déchets odorants), vous pourrez utiliser des sacs prépayés, qui seront bien différents des sacs actuels. Ces sacs prépayés devront être présentés à l'extérieur de votre bac, de façon à ne pas payer deux fois le service.

#### → POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE

Aucun changement concernant cette collecte sélective. Les emballages, les journaux-magazines et le verre devront être déposés dans les colonnes de tri aux points d'apports volontaires. Quelques colonnes supplémentaires seront installées.

#### → POUR LES DÉCHÈTERIES

**N'oublions pas que, nos deux déchèteries ne sont pas gratuites aujourd'hui, mais payées par chacun dans sa taxe, à hauteur de 36% de son montant.** Pour ne pas imposer à tous le paiement d'un grand nombre de passages en déchèteries et de façon à ce que la part fixe de la redevance ne soit pas trop forte, le conseil communautaire a décidé d'intégrer dans cette part fixe le financement d'un nombre limité de passages en déchèterie, fixé à 12 passages annuels. Au-delà de ces 12 passages, l'accès sera bien sûr toujours libre, mais les usagers concernés supporteront les charges supplémentaires entraînées (5 € par passage).

**Cette disposition permettra de ne pas faire supporter par tous les charges supplémentaires induites par cette plus grande fréquentation d'une minorité des habitants.**

Des badges magnétiques permettant l'accès aux deux déchèteries seront distribués en 2012, les déchèteries seront alors équipées à l'entrée de barrières automatiques qui enregistreront les passages. Cette installation permettra aux gardiens d'être libérés de leur tâche de contrôle d'accès. Ainsi, ils seront plus disponibles pour assurer leur mission de suivi du tri dans les différentes bennes et de conseil aux usagers

### Votre intérêt sera de...

**Produire un minimum de déchets grâce à des gestes adaptés :**

- **composter** vos déchets organiques (épluchures, reste de repas...),
- **trier au maximum** vos déchets recyclables (emballages, papiers-journaux-magazines et verre à déposer dans les points d'apport volontaire),
- **valoriser** vos déchets grâce à la déchèterie et la recyclerie,
- **présenter** votre bac gris à la collecte **uniquement lorsqu'il sera plein.**



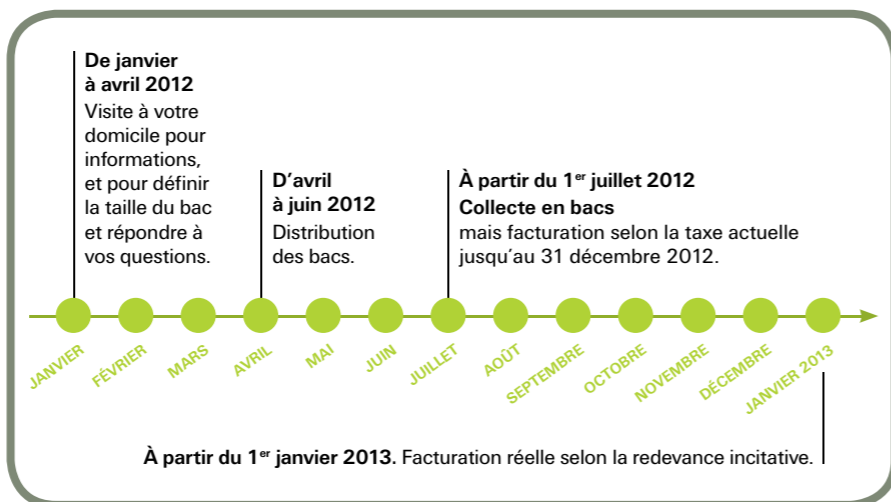
## 2012 : année de transition !

### L'année 2012 sera une année :

→ **d'explication et d'information** : en début d'année, un agent du service se présentera à votre domicile pour vous expliquer concrètement le nouveau système et voir avec vous le volume du bac le mieux adapté à la composition de votre famille et à votre production d'ordures ménagères.

→ **d'équipement** : chaque foyer recevra son bac individuel et son badge d'accès en déchèteries.

→ **de test** : en fin d'année, vous recevrez une simulation de facture, ou "facture à blanc", qui vous permettra d'estimer le montant de redevance que vous devriez payer en 2013 avec les mêmes quantités de déchets.



Cependant, le paiement de la TAXE d'enlèvement des ordures ménagères sera maintenu en 2012. Cette "facture à blanc", envoyée à titre d'information, pourra vous permettre de modifier éventuellement vos habitudes de présentation de votre bac.



## Quelques réponses à vos interrogations...

### LES SACS TRANSPARENTS BLEUS EN USAGE ACTUELLEMENT POURRONT-ILS ÊTRE UTILISÉS À L'INTÉRIEUR DE MON BAC ?

Oui. Ils permettront d'une part de garder votre bac propre et d'autre part de conserver sans nuisance les ordures ménagères dans votre bac jusqu'à ce que celui-ci soit plein.

À l'automne prochain, une nouvelle distribution de sacs transparents bleus sera organisée. Cependant, un seul format de sacs sera conservé (30 L) et les quantités distribuées seront moindres.

### JE DÉMÉNAGE. QUE FAIRE POUR NE PLUS ÊTRE FACTURÉ ?

Vous devez impérativement le signaler à la C.C.L.S., comme vous le ferez pour vos autres abonnements (électricité, ...). Tant que vous n'aurez pas signalé votre départ ou que le bac sera collecté, vous continuerez à être facturé.

### MON BAC A ÉTÉ VOLÉ OU VANDALISÉ, QUE FAIRE ?

Une demande de remplacement devra être faite auprès de la C.C.L.S. La puce du bac volé sera désactivée afin que ce bac ne puisse plus être collecté. Un nouveau bac vous sera remis.

### QUEL SERA LE VOLUME DE MON BAC ?

Le volume du bac sera fonction du nombre de personnes composant votre foyer :

1 ou 2 personnes : .....	80 L
3 ou 4 personnes : .....	120 L
5 personnes : .....	180 L
6 ou 7 personnes : .....	240 L
8 personnes et + : .....	360 L

Mais vous pourrez également choisir un volume immédiatement inférieur ou supérieur si vous le souhaitez...

### L'ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DE MA FAMILLE PERMET-ELLE LE REMPLACEMENT DE MON BAC ?

Prenez contact avec la C.C.L.S., nous examinerons ensemble votre demande.

### JE DÉPOSE MES SACS BLEUS DANS UN CONTENEUR COLLECTIF DE REGROUPEMENT ; COMMENT CELA VA-T-IL SE PASSER POUR MOI ?

Chaque foyer sera équipé d'un bac individuel qu'il devra apporter au point de regroupement quand il voudra qu'il soit collecté. Chaque point de regroupement sera préalablement examiné avec attention pour juger de sa pertinence.

#### Seront collectés :

- les bacs avec le couvercle fermé,
- les ordures ménagères déposées dans les sacs prépayés.

#### Ne seront pas collectés :

- les bacs non homologués (absence de puce...),
- tout sac non prépayé déposé sur le couvercle du bac ou à terre,
- tout bac surchargé de déchets dont le couvercle n'est pas fermé.



Faites le geste...

## Réduisons nos déchets grâce au compostage !



L'examen du contenu de nos poubelles révèle qu'elles sont constituées en moyenne de 40 kg par an et par habitant de déchets compostables, comme les épluchures de fruits et légumes, le marc de café, les fleurs et plantes coupées, les cendres de bois, etc...

Pratiquer le compostage à domicile, c'est autant de déchets en moins dans nos bacs individuels et cela contribuera à réduire nos ordures ménagères résiduelles.

En tas ou en bac, adoptons cette pratique simple, respectueuse de l'environnement, qui nous permettra aussi de réduire le montant de notre redevance.

Déjà 500 composteurs vendus en 1 an et demi et toujours autant d'habitants décidés à produire eux-mêmes du compost tout en diminuant le volume de leurs ordures ménagères !

Le service Environnement est à votre disposition pour vous accompagner dans la pratique de votre compostage. N'hésitez surtout pas à le contacter !

## Écocyclerie

# Une boutique ouverte à la Recyclerie de Savenay

Au Bazar Citoyen, la première boutique de la Recyclerie du territoire Nord Atlantique du département, les habitants peuvent venir chiner, fouiller, faire de bonnes affaires depuis le 16 novembre dernier. On peut y trouver des jouets, des livres, des BD, des CD, de la vaisselle, des meubles, de la décoration, du petit ou gros outillage.

La recyclerie a été créée à l'initiative du Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique (S.M.C.N.A.) regroupant cinq Communautés de Communes (Loire et Sillon, Pontchâteau Saint-Gildas, Erdre et Gesvres, Blain et Nozay). Rappelons que le but du S.M.C.N.A. est d'assurer le traitement et la valorisation des déchets de son territoire, comptant 40 communes et près de 130 000 habitants, dans de meilleures conditions techniques et financières que si chacune des Communautés de Communes les réalisait elle-même.

### La recyclerie a un double objectif :

- contribuer à la réduction des déchets du S.M.C.N.A. et des Communautés de Communes le constituant. Le réemploi et le recyclage constituent en effet des alternatives à l'enfouissement des déchets et génèrent moins de pollution,
- être un acteur local dans le champ de l'économie sociale et solidaire : ce sont deux associations d'insertion par l'activité économique, ACCES REAGIS et AIRE (de Blain), qui gèrent la Recyclerie Nord Atlantique et la boutique le Bazar Citoyen.

### La boutique "le Bazar Citoyen" permet également :

- de consommer autrement en donnant une seconde vie aux objets,
- de proposer différents articles à petits prix.

### "La récupération active" pour un réemploi solidaire



### Comment fonctionne la recyclerie ?

Son action se déroule en plusieurs étapes.

- **La collecte des encombrants**, soit en déchèteries (des caissons sont implantés sur les déchèteries de Puceul, Blain, Nort-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre, Campbon et Savenay), soit directement sur le site aux jours et heures d'ouverture, à condition que les objets soient réutilisables (ne sont pas acceptés : les objets incomplets ou trop abîmés et les objets/matériaux destinés spécifiquement aux déchèteries comme les piles, solvants, peintures).
- **Le tri** pour déterminer si les encombrants peuvent être mis en vente (ils sont alors nettoyés et éventuellement réparés) ou alors démantelés pour être recyclés (ferrailles, bois, cartons, ...).
- **La présentation en boutique** des jouets, des livres, des CD, de la vaisselle, des meubles, des articles de décoration, du petit ou gros outillage.
- **La sensibilisation à l'environnement**, qui fait partie des missions de la recyclerie, acteur du développement durable.

La boutique et le dépôt sont ouverts tous les mercredis et samedis de 9h30 à 12h et de 14h à 16h45, au Point du Jour à Savenay (à côté de Bois Plus). Chacun peut également venir y déposer les objets encore utilisables, aux mêmes jours et heures d'ouverture.

→ Pour plus d'informations vous pouvez contacter Florian Siméon : [recyclerie.nordatlantique@orange.com](mailto:recyclerie.nordatlantique@orange.com)



En août 2011, arrachage manuel de la jussie dans les marais du Syl - Lavau-sur-Loire

## Restauration des zones humides Lutte contre les plantes invasives...

Cet été s'est déroulée la première opération d'arrachage manuel et mécanique de la jussie dans les marais de Bouée, Lavau-sur-Loire et Malville.

La jussie est une plante invasive originaire d'Amérique du Sud. Elle est reconnue comme vivace et amphibie, pouvant s'implanter jusqu'à 3 mètres sous la surface de l'eau. Elle a été introduite en France depuis près d'un siècle afin d'agrémenter les bassins et les aquariums. Son extension est très rapide depuis une vingtaine d'années. Elle possède une croissance remarquable et se reproduit très facilement notamment par bouturage.

Les nuisances occasionnées par la jussie sont nombreuses :

- altération du fonctionnement hydraulique des marais,
- accélération du phénomène naturel d'envasement,
- asphyxie du milieu,
- élimination des espèces indigènes,
- entrave aux activités humaines...



AVANT



En septembre dernier, l'arrachage mécanique de la jussie - Marais du Syl - Lavau-sur-Loire

---> APRÈS

**Dans le cadre de sa compétence eau et milieux aquatiques, la Communauté de Communes a engagé 3 chantiers :**

- un chantier d'insertion d'arrachage manuel de la jussie avec l'association Accès Réagis, de juillet à octobre dernier : 7 500 mètres linéaires de douves traités dans les différents marais,
- un chantier d'arrachage mécanique dans les marais du Syl à Lavau-sur-Loire : 2 500 mètres linéaires traités par la C.U.M.A.\* du Châtillon basé à Cordemais,
- un chantier d'arrachage mécanique dans la partie amont du lac de Savenay : 1 500 m<sup>2</sup> de jussie arrachés par l'entreprise Terrien de Missillac.

\*Coopérative d'utilisation du matériel agricole.

En octobre 2011, un chantier d'arrachage de la jussie - Lac de Savenay



AVANT --->



APRÈS



Au collège Saint-Exupéry, les élèves accèdent à présent directement aux cars, sans avoir à traverser la voie

## Transports scolaires

### Une rentrée scolaire placée sous le signe de la sécurité

C'est dans un contexte d'augmentation des effectifs - 1 580 élèves inscrits - que le service transports a abordé cette nouvelle rentrée scolaire. Une rentrée à nouveau placée sous le signe, d'une sécurité renforcée comme en témoigne la mise en place de nouvelles modalités de prise en charge des collégiens du Collège Saint-Exupéry depuis la Toussaint 2011.

Une rentrée scolaire où, rappelons-le encore une fois, le port du gilet jaune est obligatoire. Des mesures désormais bien connues des élèves, et qu'il convient de rappeler régulièrement, et plus particulièrement en cette période hivernale où il est particulièrement important d'être vu. Enfin, la rentrée scolaire a également été l'occasion de finaliser l'opération dénommée "Démarche qualité" consistant à diagnostiquer les points de prise en charge des élèves pour les communes de Bouée, Lavau-sur-Loire et Savenay. Cette opération de sécurité menée en partenariat avec les communes, le Conseil Général et la gendarmerie a été l'occasion de diagnostiquer près de 80 points de "montée/descente" sur le territoire.

#### Contact

Transports Scolaires  
5 rue de Clémenceau - 44260 Savenay  
Tél. 02 40 56 80 69 - transports@cc-loiresillon.fr

#### Horaires d'ouverture

Lundi au jeudi : 8h30-12h30/13h45-17h30  
Vendredi : 8h30-12h30/13h45-16h30

## Transport et citoyenneté

### Lancement du covoiturage sur le territoire

Attendu depuis plusieurs mois, l'aménagement d'aires de covoiturage constituait l'une des priorités de cette année 2011.



22 septembre dernier, signature de la convention avec le Conseil Général et la Communauté de communes Loire et Sillon...

Pari tenu puisqu'après plusieurs mois de travail en partenariat avec le Conseil Général et les communes du territoire, ce sont 9 sites qui ont été inaugurés le 22 septembre en présence d'Yves Daniel, Vice-président Mobilité du Conseil Général et d'Alain Chauveau, Président de Loire et Sillon.

Pari réussi même puisque l'objectif fixé consistant à doter chaque commune de Loire et Sillon d'au moins une aire labellisée sur son territoire est atteint, celle de Malville ne voyant le jour qu'en 2012.

#### Et pour les usagers comment ça fonctionne ?

→ Sur place les covoitureurs trouveront à leur disposition une aire labellisée et indiquée par une signalétique adaptée où ils pourront se retrouver et stationner leur véhicule en toute sécurité.

→ L'ensemble des covoitureurs et les lieux de covoiturage sont répertoriés sur le site du Conseil Général d'un simple "clique" permet de trouver le trajet qui vous convient ou que vous proposez.

Pour tout savoir sur le covoiturage : <http://covoiturage.loire-atlantique.fr/> ou par téléphone : **0 811 130 144**

**Alors n'hésitez plus et covoiturez !**



Accueil des entreprises

## Porte Estuaire s'agrandit

De nouveaux terrains seront bientôt disponibles dans le Parc d'activités de Porte Estuaire, sur la partie Est du site, dans la continuité des rues de la Liffey et de Clyde.

Un peu plus de 2 hectares sont proposés à la commercialisation et, avec la création de 8 lots offrant des possibilités de terrains allant de 1 000 à environ 4 800 m<sup>2</sup> ce qui permet de répondre aux demandes diversifiées des entreprises. Deux d'entre eux sont déjà réservés dont l'un par l'entreprise HYDROKIT. L'implantation du bâtiment est imminente. Dans sa stratégie de développement, cette entreprise vendéenne d'origine, a choisi d'implanter une nouvelle agence à Porte Estuaire compte tenu de la facilité des accès du site. Son activité est centrée sur la conception, la vente et la livraison de solutions hydrauliques et électriques personnalisées pour une clientèle plus ciblée sur de l'activité travaux publics et agroalimentaire.

Pour cela, la Communauté de communes de Loire et Sillon investit 435 000 € HT dans des travaux de mise aux normes de la rue de la Lee, de création de voiries et de viabilisation des lots. Le Parc d'activités Porte Estuaire, disposant de véritables atouts avec une position géographique privilégiée, comprendra à terme 75 hectares dont 50 vendus aux entreprises.

### EN BREF

#### Actualité des entreprises de Porte Estuaire

- La société QUEGUINER, société bretonne de négoce en matériaux de construction, est implantée rue de la Liffey, sur un terrain de plus de 2 hectares sur lesquels ont été construits 2 500 m<sup>2</sup> de bâtiments et 6 000 m<sup>2</sup> de stockage extérieur. Son activité démarrera courant février 2012.

- L'entreprise KAEFFER WANNER, spécialisée dans la pré-fabrication de tôlerie, s'implante rue de la Clyde et crée un peu plus de 1 100 m<sup>2</sup> de bureaux, ateliers et entrepôts. Cette implantation permet à l'entreprise de regrouper 3 sites déjà installés en région et dont l'immobilier ne répondait plus aux exigences de l'activité.

- L'ATELIER RELAIS est destiné aux entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire Loire et Sillon et qui dans un premier temps recherchent une location. Situé rue de la Liffey, le bâtiment propose une surface globale de 300 m<sup>2</sup> de bureaux - locaux d'activités et sera de nouveau disponible en mai 2012.

**Contact : Service Développement économique**  
Muriel Moysan au 02 40 56 88 44 – [www.cc-loiresillon.fr](http://www.cc-loiresillon.fr)

#### Actualités des créateurs d'entreprises

Des matinées d'information sont proposées aux créateurs, quel que soit le secteur d'activité envisagé, tous les mardis de 9h 15 à 12h au sein de la Maison de la création d'entreprises à Saint-Nazaire (1 Bd Paul Leferme).

[www.cilsn.asso.fr](http://www.cilsn.asso.fr)

### Nouvelle enseigne

## Vital Form : l'esprit sport et bien être !

Pari tenu ! Vital Form, anciennement Top Form, a ouvert ses portes le 5 septembre dernier ! "Il était important pour nous et nos adhérents de démarrer la nouvelle saison dans nos nouveaux locaux" précise François Barraï, son responsable.

Mélina et François Barraï ont en effet décidé de poursuivre leur aventure professionnelle en s'implantant sur le Parc de la Colleraye. Ces jeunes entrepreneurs sportifs ont souhaité donner un nouvel élan à leur activité, lancée avec la reprise d'une salle de sport en 2007. Sont désormais proposées des activités diversifiées, individuelles et collectives pour tous les goûts et sous toutes les formes (step, L.I.A., bodycombat, body pump, pilates...)

"La tranche d'âge de nos clients est de 13 à 85 ans !" précise l'animateur. Ce nouvel espace de 550 m<sup>2</sup> permet le développement de nouvelles activités innovantes attendues par les adhérents. "La nouvelle salle est plus pratique d'accès, plus moderne et permet de découvrir d'autres pratiques sportives" indique un adhérent de longue date. Le dernier né est le "R.P.M.", il s'agit d'un programme collectif de cyclisme en salle, dirigé par

un coach et rythmé sur de la musique ! Au centre de sport sont associés 2 nouveaux espaces de soins du corps et de bien-être avec hammam, sauna et jacuzzi. Si les locaux se sont agrandis, l'équipe s'est aussi renforcée et est constituée de présent de 4 professionnels pour accueillir les adhérents et assurer leur suivi individuel, François et Mélina Barraï restant attachés à ce que ce nouvel espace reste convivial et accessible pour chacun.

xxxxxxx

## Convention de partenariat avec les établissements secondaires du territoire

Depuis plus de 10 ans, le collège Antoine de Saint-Exupéry et le collège Saint-Joseph de Savenay entretiennent une collaboration régulière avec l'Espace emploi-P.I.J. de la Communauté de Communes.



27 septembre 2011.

Signature de la convention de partenariat entre les établissements scolaires et la Communauté de communes Loire et Sillon.

### Des actions communes

Ce partenariat se renouvelle chaque année. À titre d'exemple, les classes de 4<sup>e</sup> viennent découvrir le Point Information Jeunesse afin que les élèves identifient le lieu et ses ressources. Ils y trouvent notamment des informations sur les métiers et les parcours scolaires.

De même, tous les deux ans, un travail partenarial est mis en place lors de la préparation du Forum des Métiers.

### Évolution : la convention de partenariat

Il a semblé naturel, après 10 ans de partenariat, d'officialiser les relations et les liens qui se sont tissés au fil des années par la signature d'une convention de partenariat.

Cette convention a pour objectif d'identifier et de renforcer le rôle du P.I.J. et de la Communauté de Communes auprès des établissements scolaires. Le P.I.J. est un outil de proximité à leur service. Il peut non seulement recevoir les élèves dans ses locaux mais également proposer des animations ou informations au sein des collèges en lien avec les chefs d'établissements et les enseignants.

### Des animations à l'Espace Emploi

## Les Rendez-vous de l'alternance et de l'emploi saisonnier

L'Espace Emploi-P.I.J. de la Communauté de communes Loire et Sillon en partenariat avec la Mission Locale Rurale du Sillon et le Service Emploi de la Communauté de communes du Pays de Pontchâteau/Saint-Gildas-des-Bois et les Points Information Jeunesse, renouvelle son RDV de l'alternance et ses RDV de l'emploi saisonnier.

### Le Rendez-vous de l'Alternance

L'alternance permet de préparer et d'obtenir un diplôme ou une qualification en alternant des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation. En choisissant cette voie, vous devenez salarié à part entière.

**SAMEDI 28 AVRIL 2012 DE 9H À 13H**

Salle de la Boule d'Or, rue Maurice Sambron - PONTCHÂTEAU

Le public aura la possibilité de consulter des offres de contrat en alternance et de bénéficier d'informations pratiques et réglementaires. L'alternance c'est quoi ? Quelle est la différence entre un contrat d'apprentissage et un contrat de professionnalisation ? Comment trouver des offres de contrat ? Quels sont mes droits ? Vous pourrez aussi rencontrer des responsables d'entreprises et de Centre de Formation pour Apprenti.

### Les Rendez-vous de l'Emploi Saisonnier

Financer ses études, acquérir sa première expérience professionnelle ou développer ses compétences constituent autant d'éléments de motivations pour décrocher un emploi saisonnier.

**MERCREDI 28 MARS DE 14H À 17H**

**SAMEDI 31 MARS DE 9H30 À 12H30**

Espace Emploi - P.I.J.

Communauté de communes Loire et Sillon

2 Boulevard de la Loire - Savenay

Dans les locaux de l'Espace Emploi, vous pourrez consulter des offres d'emploi saisonnier et trouver des informations pratiques ou juridiques sur l'emploi saisonnier. Quels sont mes droits et mes devoirs ? Quel sera mon statut, mon salaire ?

Vous pourrez également bénéficier d'une aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation, animée par les conseillers emplois.

Renseignements sur ces deux actions au **02 40 56 80 85** ou sur notre site Internet [www.cc-loiresillon.fr](http://www.cc-loiresillon.fr)

#### Contact

2 Bd de la Loire – 44260 SAVENAY

Tél. 02 40 56 80 85/81 97 – [emploi@cc-loiresillon.fr](mailto:emploi@cc-loiresillon.fr)

#### Horaires d'ouverture

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30-12h/13-30-16h30

Mardi et vendredi : 8h30-12h



Le bâtiment de Prinquiau prochainement réhabilité



## L'habitat social en Loire et Sillon

# Logement d'urgence : la Communauté de Communes poursuit son action

Un peu plus d'un an après la réalisation de deux nouveaux logements d'urgence sur le site de l'ancienne Gendarmerie à Savenay, en collaboration avec le bailleur social Espace Domicile, la Communauté de communes Loire et Sillon s'est récemment engagée dans une action de réhabilitation du logement d'urgence de Prinquiau.

Le logement actuel, un T2 de 35 m<sup>2</sup> situé place de l'église, s'avère en effet trop petit et inadapté à l'accueil d'urgence, notamment pour les familles avec enfant puisque celui-ci ne dispose que d'une chambre.

Après réflexion, Loire et Sillon a donc sollicité la commune de Prinquiau pour intégrer au projet la partie rez-de-chaussée du bâtiment afin de transformer ce T2 en T3 duplex.

Une convention de mise à disposition de l'ensemble du bâtiment a ainsi été signée au mois d'août dernier entre la Communauté de communes Loire et Sillon et la commune de Prinquiau, pour une durée de 10 ans renouvelable.

En tant que maître d'ouvrage du projet, la Communauté de communes Loire et Sillon a souhaité se faire accompagner par le Centre de l'Habitat (également prestataire pour le suivi-animation de l'O.P.A.H.\*) pour la partie maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage (études préliminaires, définition, chiffrage et suivi des travaux). Les travaux, estimés à 75 500 € H.T. et financés par la Communauté de communes Loire et Sillon et le Conseil Général dans le cadre du Contrat de Territoire, devraient débuter au mois de février 2012 pour une durée de 5 mois environ.

\*Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

### Fiche Technique du projet (chiffres estimatifs)

**Maîtrise d'ouvrage :**  
C.C. Loire et Sillon

**Assistance de Maître d'Ouvrage (avis) et maîtrise d'œuvre :**  
Centre de l'Habitat

**Coût des travaux H.T. :**  
75 500 €

**Coût mission A.M.O. et maîtrise d'œuvre :**  
9 200 €

**Coût global T.T.C. :**  
101 000 €

**Durée des travaux :**  
5 mois 1/2

**En cas de problème temporaire de logement, vous pouvez contacter l'établissement Le Coteau qui vous accompagnera dans vos démarches.**

**Tél. 02 40 56 94 44**

# Une politique foncière au service du logement locatif social

Dans une période de crise du logement comme celle que nous connaissons actuellement, ce sont avant tout les ménages aux revenus les plus modestes qui ont de plus en plus de difficultés à trouver un logement.

En effet, face à l'augmentation des prix des terrains, des biens et des loyers immobiliers, une certaine frange de la population n'est plus en mesure de se loger correctement et finit par se reporter sur des biens souvent inadaptés (taille du logement), vieillissant et pour certains de très mauvais état. Ce sont bien souvent ces logements désuets qui font office de logements sociaux "de fait" en l'absence d'une offre suffisante.

Afin de diversifier l'offre de logements et de répondre à une demande de plus en plus importante sur le territoire, la Communauté de communes Loire et Sillon et le Conseil Général ont affecté une enveloppe de 850 000 € pour l'acquisition de terrains permettant de réaliser, sur une partie ou sur la totalité du terrain, une opération de logements locatifs sociaux.

Après un diagnostic visant à recenser les potentiels fonciers de chacune des 8 communes du territoire, Loire et Sillon a engagé les négociations avec certains propriétaires privés et s'est d'ores et déjà porté acquéreur de terrains à Prinquiau et La Chapelle-Launay, pour lesquels des programmes de logements locatifs sociaux sont en phase d'étude.

Des négociations sont également menées en cours pour l'achat de terrains à Savenay et Bouée.

**Vous pouvez peut-être prétendre à un logement locatif social. N'hésitez pas à faire votre demande en ligne à l'adresse suivante : [www.demandelogement44.fr](http://www.demandelogement44.fr)**

### Le saviez-vous ?

- À l'échelle du territoire, 1 ménage sur 4 bénéficie de revenus inférieurs à 60% du plafond HLM (19 225 €/an pour une personne seule).
- Seulement 6% des résidences principales étaient occupées par un locataire HLM en 2009. Source Filocom - 2009.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 250 demandes pour le territoire de la C.C.L.S. étaient recensées dans le fichier commun de la demande locative sociale.

## Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

# Renouvellement du projet social

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s, tout comme les assistant(e)s maternel(le)s, reçoit un agrément pour une durée déterminée. Cet agrément est délivré par la Caisse d'Allocations Familiales de Loire Atlantique pour une durée de 4 ans sur présentation d'un projet social.

Après concertation avec les élus de la Communauté de communes Loire et Sillon et en accord avec les missions nationales allouées aux R.A.M. par la C.A.F., le renouvellement du R.A.M. de Loire et Sillon a été validé pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2014.

Ce nouveau projet du R.A.M. est principalement orienté vers l'accompagnement des adultes avec 2 axes prioritaires :

- L'aide à la parentalité aussi bien dans les missions de parents-employeurs que dans le soutien à cette fonction dans la relation à l'enfant.
- L'aide à la profession d'assistant(e) maternel(le) avec un accompagnement dans la relation aux familles à travers l'accueil de leur enfant.

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s va donc poursuivre les actions déjà menées et mises en place et en développer de nouvelles. Le bilan se fera donc fin 2014 !

# Les assistant(e)s maternel(le)s de Loire et Sillon à Paris

Le 19 novembre dernier a eu lieu la Journée Nationale des assistant(e)s maternel(le)s. C'est à ce titre que le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s a invité les assistant(e)s maternel(le)s du territoire qui le souhaitent à partager une journée. Quarante participants (dont un homme), les trois professionnelles du R.A.M. ainsi qu'une stagiaire se sont donc retrouvés tôt le matin pour prendre le car en direction de la capitale.

Au programme de la journée : balade sur Les Champs Élysées et visite guidée de l'Exposition "Des Jouets et des Hommes" qui se tenait au Grand Palais. Cette exposition retraçait l'histoire du jouet, de l'Antiquité à nos jours. Elle a permis à chacun de se replonger dans ses souvenirs d'enfance et de s'évader du monde des adultes l'espace d'une heure et demie.

C'est dans une très bonne ambiance, conviviale et détendue que s'est déroulée cette journée. À l'issue de celle-ci, chacun a rejoint son domicile, certes fatigué, mais avec en tête, de beaux moments partagés.



En novembre dernier, une quarantaine d'assistant(e)s maternel(le)s se sont retrouvés devant le Grand Palais.



Histoire Pour Petites Oreilles  
Au bonheur des livres  
Médiathèque de Savenay

# Séances d'Histoires Pour Petites Oreilles à Savenay

Du nouveau à la médiathèque de Savenay pour les Assistant(e)s Maternel(le)s

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s de la Communauté de communes Loire et Sillon, en partenariat avec la médiathèque propose depuis novembre dernier, aux Assistant(e)s Maternel(le)s qui le souhaite et aux enfants qu'il/elles accueillent, des temps de rencontre et d'échanges autour du livre. Ces séances, appelées Histoires Pour Petites Oreilles ont pour but de développer l'imaginaire de l'enfant tout en lui apportant un cadre sécurisant basé sur la lecture d'albums adaptés dans un espace dédié aux livres.

Pour y participer, l'inscription est obligatoire auprès du R.A.M. Ces séances se déroulent au sein de la médiathèque.

Dates à retenir :

- 10 janvier 2012...de 10h30 à 11h15
- 7 février 2012.....de 10h30 à 11h15
- 13 mars 2012.....de 10h30 à 11h15
- 3 avril 2012.....de 10h30 à 11h15
- 22 mai 2012.....de 10h30 à 11h15



## Équipement culturel

# Des sites patrimoniaux examinés à la loupe

Inscrite dans les compétences de la Communauté de Communes, la gestion d'un équipement culturel a fait l'objet de nombreux débats.

Aujourd'hui, l'enjeu est plus vaste, au regard de nouveaux besoins en équipement qui se sont fait sentir. Dans ce cadre, la Communauté de Communes a récemment réorganisé ses services afin de répondre davantage au quotidien des populations locales. Une direction des services à la population a été créée à cet effet.

Parallèlement, les élus se sont posé la question de l'opportunité de créer un équipement culturel neuf alors que le territoire possède un patrimoine bâti remarquable.

Plusieurs études réalisées par des cabinets spécialisés ont renforcé cette idée et

mis en avant le potentiel de valorisation à l'échelle intercommunale de 3 sites :

- l'Abbaye de Blanche Couronne à La Chapelle-Launay\*,
- le domaine de l'Escuray à Prinquiau,
- le couvent des Cordeliers à Savenay.

Une consultation a donc été lancée en novembre 2011 afin de retenir un cabinet d'étude qui accompagnera la Communauté de Communes dans cette réflexion. Il s'agit d'étudier les potentialités de ces sites en termes de mise en valeur culturelle, touristique, voire pour l'enfance, le social mais aussi le développement économique au regard des compétences actuelles ou futures de la Communauté de Communes.

À son terme, cette étude doit permettre aux élus de savoir si les sites patrimoniaux identifiés peuvent répondre aux besoins et servir au développement de ces services et de quelle manière.

*\*Site ouvert à la visite, renseignez-vous auprès de la commune.*



Abbaye de Blanche - Couronne  
La Chapelle-Launay

Domaine de L'Escuray  
Prinquiau

Le Couvent des Cordeliers  
Savenay

## Lecture publique

# 8 bibliothèques = 1 réseau

Depuis le 26 septembre dernier, les bibliothèques et la médiathèque du territoire Loire et Sillon se sont mises en réseau afin de développer les services offerts à la population. Ce sont les portes de 8 bibliothèques – Bouée, Campbon, La Chapelle-Launay, Lavau-sur-Loire, Malville, Prinquiau, Quilly et Savenay – qui se sont ouvertes aux habitants du territoire sous une nouvelle forme d'organisation.

### Conditions d'inscription

#### Tarifs :

- Adultes (à partir de 19 ans) = 6 €
- Jeunes et enfants = gratuit
- Étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA = gratuit

Une carte de prêt est remise, elle permet d'emprunter des documents (sauf ceux "en consultation sur place") dans toutes les bibliothèques, pour une durée de 3 semaines :

- Adultes : 7 imprimés + 2 CD + 2 DVD
- Jeunes et enfants : 7 imprimés + 1 CD + 1 DVD

Pour les bibliothèques de Bouée, Lavau sur Loire, Prinquiau et Quilly, le nombre de documents empruntables pour les adultes comme pour les enfants est de 5 documents maximum. Cette quantité peut être complétée en empruntant dans une autre bibliothèque.



Au-delà des services classiques de consultation sur place (gratuit), de prêt et de retour de livres (sous conditions), les bibliothèques offrent de nombreux autres services accessibles maintenant à tous :

- un accès Internet gratuit dans toutes les bibliothèques,
- des outils informatiques, bureautiques... sur certains sites,
- des animations ponctuelles et régulières : heures du conte, accueil de classes, rencontres d'auteurs, expositions...
- des revues, la presse en libre accès sur certains sites,
- des CD et DVD sur certains sites.

Quant aux services habituels, ils sont élargis : un abonnement unique permet d'emprunter dans les 8 bibliothèques de Loire et Sillon. Pour cela, il suffit de repérer un document (livre, DVD, CD...) sur le catalogue commun à la bibliothèque ou à domicile par Internet, via l'adresse : [bibliothèques.cc-loiresillon.fr](http://bibliothèques.cc-loiresillon.fr) et de l'emprunter sur le site où celui-ci se trouve. D'autres services seront mis en place au fur et à mesure. Renseignez-vous auprès des équipes de la bibliothèque de votre commune !

*Nota : à ce jour, les bibliothèques restent municipales. Cependant avec l'accompagnement de la Communauté de Communes, les communes ont décidé de mettre en commun les documents de leur structure.*



## Accueil touristique

# De nouveaux locaux pour l'Office de Tourisme Loire et Sillon

Depuis août 2011, l'Office de Tourisme Loire et Sillon vous accueille dans de nouveaux locaux, situés idéalement au cœur de Savenay, sur un lieu de passage, à la croisée de la rue de Nantes, rue de l'Église et rue Madame Jan : au n°5 de la place Guépin.

Ce nouveau lieu d'accueil a été entièrement réaménagé par la Communauté de Communes, soucieuse d'offrir aux habitants et aux visiteurs de passage, un espace plus spacieux et plus confortable, une véritable vitrine ouverte sur les richesses du territoire. N'hésitez pas à franchir la porte, vous y serez accueilli dans un cadre convivial, où vous trouverez entre autres :

- de la documentation touristique sur les huit communes de Loire et Sillon,
- de la documentation touristique sur la Loire-Atlantique, les Pays de la Loire et la Bretagne,
- des listes d'hébergements : locations et liste des campings, hôtels, gîtes, chambres et tables d'hôtes,
- la publication et la diffusion d'un calendrier des manifestations,
- des renseignements pratiques sur le secteur : liste des restaurants, associations, plans de ville,
- une vente de produits divers : topoguides, livres sur la région, billetterie de sites de loisirs et de compagnies maritimes...

Odile est à votre écoute et à votre service.

### Horaires d'ouverture

#### Toute l'année

Mardi et Jeudi : 10h-12h30  
 Mercredi : 9h-12h30/14h-18h  
 Vendredi : 10h-12h30/14h-18h  
 Samedi : 10h-12h30/14h-18h  
 (fermé le samedi après-midi du 15 octobre au 15 mai)

#### En juillet et en août

Lundi : 14h-18h  
 Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi : 10h-12h30/14h-18h  
 Mercredi : 9h-12h30/14h-18h  
 Dimanche : 10h-12h30

## Randonnée

# Loire et Sillon... en marche !

## Édition 2012 : la randonnée dans tous ses états !

**À vos agendas :** le 29 avril 2012, nous vous invitons à découvrir "la randonnée dans tous ses états" lors de la seconde édition de Loire et Sillon... en marche ! Après le sentier des 4 vallées à La Chapelle-Launay en octobre 2010, la Communauté de Communes vous convie à découvrir une nouvelle partie du territoire : le Sillon de Bretagne, entre Savenay et Malville.

**Au programme :** parcours, randonnées, découvertes, ateliers... Qu'on se le dise, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges !

## Projet touristique

# Des propositions pour Loire et Sillon

Il y a tout juste un an, nous vous annonçons le lancement d'une étude de stratégie de développement touristique. En septembre dernier, le cabinet "Maîtres du rêves" a présenté ses conclusions.

### De l'immersion dans le territoire...

Dans un premier temps, pour la réalisation de son diagnostic, le cabinet s'est immergé dans le territoire, se positionnant comme un touriste le visitant pour la première fois. Ses conclusions ont été sans appel : Loire et Sillon n'est pas reconnu comme une destination touristique mais présente de réels atouts, tels que son patrimoine naturel dépassant notamment dans le secteur des marais de bord de Loire, sa richesse architecturale, ses nombreuses activités de loisirs et/ou activités insolites, son accessibilité... Une forte marge de progression est alors possible.

### ... à la proposition d'un plan d'action

Le 13 septembre dernier, les élus et partenaires de la Communauté de communes Loire et Sillon se sont vus proposer une stratégie de tourisme durable dont l'objectif est de consolider avant tout la destination de proximité en révélant et cultivant ses attraits distinctifs (caractère secret, patrimoine estuarien, terroir, équipements de loisirs...) tout en jouant la carte de l'innovation et de la créativité, en matière d'expériences insolites à vivre. Six actions principales ont été avancées.

- Favoriser l'itinérance sur le territoire par le développement des circulations douces et l'offre "vélo" attenante.
- Développer le site du lac de la Vallée Mabile à Savenay comme une destination multi-loisirs
- Créer un pôle d'accueil et d'intérêt touristique à Lavau-sur-Loire.
- Affirmer le territoire comme terrain d'expériences insolites à vivre.
- Encourager les initiatives valorisant les ressources agricoles et le terroir.
- Redéployer l'offre touristique.

Il convient à présent de s'approprier cette étude et de mobiliser les partenaires autour de ce programme d'actions touristiques pour faire émerger une nouvelle dynamique touristique étonnante et complète.



De nouveaux locaux, plus spacieux et adaptés pour accueillir les visiteurs et autochtones



## Pôle d'Échanges Multimodale

### La 2<sup>e</sup> étape engagée

L'aménagement du parvis de la gare Loire et Sillon à Savenay est déjà de "l'histoire ancienne" et les usagers du site se sont approprié cet espace public rapidement, signe sans doute de sa fonctionnalité. Comme tout nouvel aménagement quelques petits ont été enregistrés comme le retard dans la mise en service de l'éclairage public ou de l'abri vélos sécurisé, voire des petits ajustements comme par exemple la modification de la voie déposée minute afin d'en faciliter l'usage.



#### Un abri vélo sécurisé en gare de Savenay de stationnement vélo

Un service de stationnement vélo à accès limité est mis à disposition des abonnés T.E.R. empruntant la gare de SAVENAY.

Un badge magnétique permet l'accès illimité (contre paiement d'une caution de 10 €). Pour obtenir votre badge, présentez-vous en gare de SAVENAY.

Pour toute information en gare ou en téléphonant à contacter au **0810 324 324\***.

*\*prix d'un appel local.*

Comme nous vous l'avions indiqué lors du dernier Journal des Habitants, cet aménagement venait concrétiser la première phase du Pôle d'échanges Multimodale (P.E.M.). Nous menons actuellement avec tous nos partenaires que sont le Conseil Régional, le Conseil Général, R.F.F. et la S.N.C.F., des études pour la mise en accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (P.M.R.) des quais et du bâtiment voyageurs. Cela se traduira notamment à terme par le prolongement du passage piéton souterrain au sud du faisceau ferré. Parallèlement des études sont menées afin de libérer de l'emprise foncière de R.F.F. au sud du faisceau ferré, de façon à créer dans le prolongement de la sortie du souterrain une placette et une nouvelle aire de stationnement.

Pilotées sous Maîtrise d'Ouvrage R.F.F. propriétaire du foncier, ces études opérationnelles devraient débuter courant 2012 et se poursuivront jusqu'au printemps 2014, le démarrage des travaux étant envisagé à partir de juin-juillet 2014 pour une période de cinq mois de chantier. Cela nécessitera entre autre, le prolongement sur une trentaine de mètres du souterrain, la création d'ascenseurs, d'une rampe d'accès, le déplacement de voies et d'escaliers, etc...

## Urbanisation

### EUROPAN : un concours européen pour imaginer le futur quartier gare

Nous vous avons présenté en juin dernier le concours d'idées européen d'urbanisme et d'architecture European, 34 projets ont été déposés pour le site de Savenay.

En juillet et août, l'ensemble des dossiers à l'échelle européenne a été vérifié sur le plan administratif. En septembre, les experts European ont analysé la totalité des projets afin de préparer le Jury phase 1 qui a eu lieu les 7 et 8 octobre à la Grande Arche de la Défense Paris.

Le déroulé de ces deux jours a permis une présentation des sites, des projets, des échanges entre le jury et les villes, des débats et enfin les votes. Les représentants de notre site étaient présents pour répondre aux éventuelles questions des experts ou des membres du jury et 7 projets ont été sélectionnés.

Le Forum des villes et des jurys à Oslo les 4 et 5 novembre 2011 constituait l'étape suivante. Cette rencontre des sites et des jurys a été un moment important de réflexion, à

l'échelle européenne, autour des présélections des projets établies par les jurys nationaux. Pour cette session d'European 11, le Forum des Villes et Jurys rassemblait les représentants de 49 sites et 17 organisations nationales European. Le président Alain Chauveau et Yann-Ivan Gahéry, chargé de mission, y représentaient la Communauté de Communes.

À l'heure de la rédaction de cet article, le Jury phase 2 n'a pas encore eu lieu, il doit se tenir les 2 et 3 décembre 2011 à nouveau à la Grande Arche de la Défense à Paris. Les représentants des sites y sont associés, pour faire part de l'avis des collectivités, participer au débat ; mais n'ont pas le droit de vote dans la sélection finale. L'annonce officielle des résultats aura lieu le 15 décembre 2011 et la première ren-



contre "Villes/Équipes primées" se déroulera en février 2012 à la Grande Arche de la Défense à Paris. Au-delà de ce concours d'idées, la finalité de cette démarche doit permettre à au moins une équipe primée de mener à bien un projet sur le site proposé, projet qu'il conviendra d'affiner avec le ou les lauréats.

## Lettre du Conseil de Développement

### Pour l'avenir du territoire, le Conseil de Développement monte en régime

#### Soirée d'installation du Conseil de Développement renouvelé

Outil de participation de la société civile le Conseil de Développement (C.D.) a démarré depuis juin 2007 son travail de réflexion et produit des avis. Aujourd'hui, le Conseil de Développement renouvelle et renforce son effectif. Une quarantaine de nouveaux membres ont été recrutés pour venir renforcer l'effectif du C.D. au sein de 3 collèges : des habitants, des associations, des socioprofessionnels. Il s'agit d'enrichir la réflexion du C.D. de la diversité de ses membres.

D'une part, le Conseil de Développement a fait appel à candidatures auprès des habitants du territoire Loire et Sillon : des jeunes, des actifs et des retraités, des hommes et des femmes, des habitants issus des communes de Bouée, Campbon, La Chapelle-Launay, Lavau-sur-Loire, Malville, Prinquiau, Quilly, Savenay.



Assemblée plénière du Conseil de Développement

Une quarantaine de personnes qui ont des idées, souhaitent les exprimer, aiment travailler collectivement et participer à des débats concernant le territoire Loire et Sillon se sont portées volontaires pour participer aux travaux du Conseil de Développement. L'appel à candidatures a été couronné de succès avec de nombreuses réponses, ce qui a conduit le Conseil de Développement à mettre en place 2 modalités d'intégration : une directe et une différée sous forme de liste d'attente.

D'autre part, le Conseil de Développement a sollicité des structures (associations, socioprofessionnels) du territoire pour participer à ses travaux. Elles ont ainsi désigné un représentant pour siéger au sein de ce dispositif de concertation locale pérenne.

Ce renouvellement du Conseil de Développement se caractérise notamment par un rééquilibrage en termes de communes, un rajeunissement et une féminisation de sa composition.

**Le lundi 7 novembre 2011 a eu lieu la soirée d'installation du Conseil de Développement renouvelé. Ce fut l'occasion d'accueillir une quarantaine de nouveaux membres et d'engager de nouveaux thèmes de réflexion.**



#### Une ressource à la disposition des élus

L'intérêt du Conseil de Développement pour les élus est multiple :

- aider les élus à prendre des décisions en leur apportant des éclairages, des éléments supplémentaires (ou enrichir leur point de vue),
- anticiper ou gérer les conflits provoqués par les choix à établir,
- apporter une contribution pour les contrats de territoire du département et de la région.

#### Les travaux du Conseil de Développement

##### Avis produits par le C.D.

- Le programme de la future piscine – juin 2007
- L'accueil des entreprises, notamment industrielles sur le territoire – mars 2009
- Le projet culturel intercommunal – mars 2009
- Actions envisageables dans le cadre de la compétence Insertion par l'Activité économique – juin 2010
- La diminution des déchets – décembre 2010
- Le développement touristique de Loire et Sillon – juin 2011

##### Travaux en cours

- L'organisation de l'espace et des transports de la Communauté de communes Loire et Sillon à l'horizon 2030
- L'animation de la vie sociale sur le territoire

##### Réflexion à venir axée sur les grands enjeux du territoire à l'horizon 2030

Conseil de Développement  
Tél. 02 40 56 81 48 • Courriel :  
conseildedeveloppement@cc-loiresillon.fr



Les 2 Vallées 44

## Partenariat

# L'association Les Eaux Vives - "Le Coteau"

Dans notre dernier numéro, nous présentions l'association "Les Eaux Vives" qui intervient sur le département. Dans ce journal, nous découvrons son antenne locale "Le coteau".

### Un chaînage de solutions au plus près des besoins !

L'Association "Les Eaux Vives" développe son projet depuis 1976 afin de lutter contre toute forme d'exclusion.

Bien implantée dans son territoire d'intervention, elle est aussi bien intégrée dans son environnement et en particulier sur la Communauté de communes Loire et Sillon.

C'est à Savenay que tout a commencé pour les établissements qui constituent aujourd'hui le Pôle Hébergement-Logement et le Pôle Étrangers de l'association communément appelé "le Coteau", siège administratif des activités qui s'y déploient.

S'y retrouvent chaque jour, 32 des 75 salariées de l'association.

Tout a commencé avec les 2 Vallées 44, hébergement accompagné, qui accueillent depuis 1986, 10 personnes en situation d'handicap psychique. L'hébergement de ces 10 personnes est regroupé en 2 pavillons de 4 places et 2 studios.

### 25 ans déjà !

Depuis la création des 2 Vallées 44, l'association a continué de développer des actions en réponse aux besoins des personnes en grande difficulté sociale et/ou psychologique. Ces actions s'inscrivent dans un chaînage de solutions au plus près des besoins des usagers :

#### Contact

Association Les Eaux Vives - le Coteau  
2, route de Pontchâteau - 44260 SAVENAY  
Tél. : 02 40 56 94 44  
secretariat.lecoteau@asso-leseauxvives.fr

- ainsi a suivi la création de trois services liés au logement qui accompagnent près de 300 ménages par an : logements d'urgence dont la gestion est confiée au Coteau par les communes, la sous location qui fonctionne en bail glissant et les mesures d'accès et de maintien dans le logement.

De même, en partenariat avec le secteur de la psychiatrie, l'association a pu apporter des réponses adaptées en matière de logement et d'accompagnement de proximité :

- création en 2007 de la résidence accueil "Les Mésanges" à Savenay ; hébergement et accompagnement de personnes en situation de handicap psychique. 15 places sont proposées dont 10 dans un collectif qui a été réhabilité, au centre de Savenay, avec le soutien de la Ville, du département, de la région,
- cette même année 2007, le concept des 2 vallées 44 a été transféré à Redon. Au sein de la structure "Les 2 Vallées 35" est assuré l'accueil de 10 résidents hébergés et accompagnés dans deux pavillons de 4 places et 2 studios.

Dernière-née, au sein du Pôle Hébergement-Logement, la Maison Relais "Le Rocher", en partenariat avec Espace Domicile, la Ville de Savenay, la D.D.C.S. 44 et Logement Fraternité.

Cette résidence sociale composée de 22 studios, accueille et accompagne des résidents afin de les aider à réintégrer une vie sociale et faciliter leur retour à une vie plus autonome, en leur offrant :

- un habitat durable dans un secteur rural,
- un cadre de vie semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social,
- un accompagnement social à travers un projet individualisé.



La Maison Relais "Le Rocher"

Cette Maison Relais, inaugurée le 15 avril 2011, comprend 22 studios pour accueillir des personnes isolées de façon durable et en assurer l'accompagnement.

Avec le Pôle Étrangers, basé administrativement au "Coteau", ce sont près de 90 demandeurs d'asile accueillis chaque année au C.A.D.A. "les Trois Rivières" et près de 20 réfugiés accompagnés au sein du S.T.A.R.I.P. 44 (financement D.D.C.S. 44 et fond européen des réfugiés).

Avec ses partenaires locaux, l'Association contribue à faire évoluer les politiques en matière de lutte contre l'exclusion.

## ASSOCIATION LES EAUX VIVES en chiffres – 2011

- 4 Pôles d'activités :  
12 établissements et 5 services
- 75 salariés
- 112 bénévoles dont 15 administrateurs
- 2 000 personnes différentes accueillies chaque année
- 170 logements en gestion

